

Mons / Trois nouvelles unités inaugurées ce vendredi

Ambroise Paré est paré

LES TRAVAUX sont loin d'être finis. Deux étages supplémentaires et une nouvelle aile doivent arriver.

Ambroise Paré fait l'objet du plus grand chantier hospitalier de Wallonie. Le plan de redéploiement enclenché en 2004 porte sur 100 millions d'euros. Et la Région y contribue largement au travers de 43 millions de subsides. Logique, dès lors, que le frais émoulu ministre régional de la Santé, Paul Magnette (PS), qui effectuait là

sa première visite hospitalière, vienne se rendre compte de visu de l'utilisation qui est faite au CHU montois des deniers wallons. Hier, des trois inaugurations successives auxquelles M. Magnette a assisté, une seule (celle de l'hôpital de jour chirurgical) bénéficiait de l'appui régional. Les aménagements consentis pour les deux autres services (re-

validation neurologique et locomotrice/sommeil) ont été financés sur fonds propres. Le tout, pour 1,3 million. « *L'aménagement de ces unités s'inscrit dans la logique de réorganisation de l'hôpital qui consiste à faire avancer en front de boulevard les services de médecine dite « chaude » et à faire reculer vers l'arrière des bâtiments tout ce qui a trait aux actes moins urgents* », a expliqué Nicolas Martin (PS), président de l'institution.

Le ministre régional de la Santé a salué le redressement du CHU « *qui était encore voici une quinzaine d'années au bord de la faillite et est aujourd'hui un hôpital florissant* ». Depuis 2004, le

chiffre d'affaires d'Ambroise Paré (71 millions pour 336 lits) a augmenté de 30 % en trois ans. Et le nombre de consultations (13.000 par an) a cru de 20 %. Pour le ministre Magnette, il ne fait aucun doute que « *d'ici dix-quinze ans, le CHU de Mons sera une des pièces maîtresses sur la carte des soins de la Wallonie* ».

La cardio en vue

Sur place, on n'a pas fini d'investir. Le gros œuvre de la nouvelle aile est achevé. D'ici fin 2008, celle-ci offrira un nouveau bloc opératoire ultramoderne (quatre fois plus grand que l'actuel), une nouvelle unité de soins intensifs, un service de radiologie et un service des urgences tout neufs. Mais A. Paré est également engagé dans la course aux agréments pour la cardiologie. Un projet commun avec le CHR Saint-Joseph voisin ainsi qu'avec le CHU et l'ISPPC de Charleroi a été monté. « *Nous visons les agréments B1, B2 et B3, ce qui nous permettrait d'accomplir sur Mons tous les actes de cardiologie : de la coronarographie à la chirurgie cardiaque lourde, en passant par les dilatations* », précise Nicolas Martin. Jusqu'ici, seul le CHR Saint-Joseph offre un service de coronarographie. La décision doit tomber avant fin 2007. Elle dépend du même ministre que celui qui était à Ambroise Paré pour dire tout le bien qu'il pensait du CHU montois. ■ VALÉRY SAINTGHISLAIN



PARÉ POUR DEVENIR un des pôles d'excellence sur la carte des soins wallonne. DOC. BUREAU FARLA.